



Loi 1901

REGLEMENT : EXPOSANTS EN SALLE

## ***Vide-grenier de Noyal-sur-Vilaine***

### ***19 juin 2022***

(Réservé aux particuliers – professionnels non admis)

Mail : [noyalanimations.secretariat@gmail.com](mailto:noyalanimations.secretariat@gmail.com)

#### ***Déroulement de la journée***

- Arrivée des exposants à partir de 7 h 30 (avant 7 h 30 la salle sera inaccessible).
- Le vide-grenier se déroule à l'extérieur sur le parking et dans la salle de l'Espace Nominoë
- Aucun véhicule ne doit rester sur le site
- **Fin de la manifestation à 17 h 30.** Départ possible des exposants à partir de 17 h 30
- Tarifs :
  - En intérieur : 1 table de 2,20 m + 2 chaises = 9 €
  - En intérieur : 2 tables de 2,20 + 2 chaises = 18 €
  - En intérieur : 3 tables de 2.20 + 2 chaises = 27 €
- Concernant la propreté du site, **vous arriverez le site sera propre** , vous repartez et **laissez le site aussi propre que vous l'avez trouvé** (aucun déchet ne doit rester sur le site).

#### ***Réservation***

- Réservé aux particuliers uniquement
- Lieu de réservation : **Espace Nominoë** rue Julien Neveu
- Une "**Fiche de réservation**" vous sera remise - attention la conserver en l'état – elle vous sera demandée le jour du vide grenier.

**L'association ne procèdera à aucun remboursement quelque soit le motif de votre éventuelle absence.**

#### **De quelles informations ai-je besoin pour effectuer ma réservation ?**

- Nom, prénom, adresse, code postal, ville, email,
- Justificatif d'identité : N° carte d'identité ou N° permis de conduire ou N° de passeport,
- Immatriculation du véhicule.

## Comment se passe l'accueil des exposants en salle du vide-grenier ?

### La veille :

- **L'accès au site du vide-grenier par les exposants s'effectue entre 17 h et 19 h 30, le samedi 18 juin**, afin de déposer toutes leurs affaires au niveau de leur emplacement. Avant d'entrer dans la salle, il y aura un contrôle pour vérifier la réservation : vous devez **obligatoirement** présenter la "**Fiche de réservation**" que l'on vous a remise lors de votre inscription,
- Après avoir pris connaissance de votre réservation, les placiers vous dirigeront, **nous vous remercions de respecter leurs consignes.**

### Le jour J :

- **L'accès au site du vide-grenier s'effectue à partir de 7 h.**
- **Vous ne rentrez pas avec votre véhicule sur le site.**
- A l'entrée de la salle, un bénévole vous demandera  **votre ticket contrôle**, il est situé en bas de votre « Fiche de réservation ».

## Comment se passe le départ des exposants le soir ?

- **La fin de la manifestation est fixée à 17 h 30.** Les exposants sont donc autorisés à rentrer sur le site avec leur véhicule à partir de 17 h 30. Merci de votre vigilance.
- Pour des questions de sécurité, **vous devrez utiliser la même entrée que la veille.**

## Quelle est la plage horaire d'ouverture du site au public ?

Le site du vide-grenier est ouvert au public **de 8 h à 17 h 30.**

## Puis-je me restaurer sur place le jour du vide-grenier ?

Oui, vous trouverez sur place dans la grande salle de l'Espace Nominoë, les stands suivants :

- Buvette (café, bière, soda, eau, kir)
- Galettes saucisses, sandwichs, frites
- Crêpes.

Avant de vous diriger, vers les stands restauration-buvette, il est nécessaire de passer à une des caisses centrales pour acheter des tickets. Paiements acceptés : espèces, chèques et par carte bancaire "sans-contact".

L'association met à disposition des exposants et du public des tables dans la grande salle de l'Espace Nominoë pour les personnes qui souhaitent déjeuner sur une table le midi ou se reposer tout simplement.

## Y-a-t'il des équipements sanitaires sur le site ?

Oui, vous trouverez

- des sanitaires dans l'enceinte de salle de l'Espace Nominoë.

## Je suis témoin d'un malaise. Qui dois-je avertir ?

- Vous pouvez aussi vous adresser à **un des bénévoles (repérable par un badge « Logo Noyal-Animations-organisation »)** qui avertira la personne adéquate.

**L'association ne répond pas des vols**